

[FENÊTRES]

SUR COURS

Décembre 2012



Premières classes



À la veille des fêtes, c'est la nouvelle loi d'orientation pour l'école qui a été dévoilée, avec, côté formation des enseignants, la création des futures écoles supérieures de professorat et d'éducation, les Espe... un nom qui résonne avec espoir, avec des années noires pour ceux qui se préparaient à devenir enseignants ! Refonder la formation est une nécessité : enseigner est un métier exigeant peut-on lire dans le texte. Alors, oui, il est nécessaire de repenser la manière dont on acquiert ces compétences qui permettent de faire apprendre tous les élèves. Quels sont les incontournables d'une formation pour débiter dans le métier et continuer ensuite à se développer professionnellement tout au long de sa carrière ? Sur quels types d'épreuves faut-il sélectionner les candidats à ce métier complexe pour lequel la maîtrise des savoirs doit se doubler de savoirs-faire relationnels ? Quelle place aux formateurs de terrain qui articulent grands principes et pratiques concrètes ? Quel suivi et quel accompagnement pendant les stages et en début de carrière ? Quelle définition de la structure même des Espe ? Les questions à régler sont nombreuses et la manière d'y répondre sera déterminante pour la qualité de la formation à venir. Cela joue sur la vie des étudiants et des stagiaires, sur la vie professionnelle, sur la réussite de tous les élèves. Sur cette question comme sur les multiples facettes de la refondation de l'école, le SNUipp-FSU reste exigeant, avec la ferme volonté de transformer une école aujourd'hui trop marquée par les inégalités. Déterminé à changer l'école, avec vous.

PRÉRECRUTEMENT : *une mesure nécessaire*

DOSSIER : *Inégalités sociales, inégalités scolaires...*

QUESTION MÉTIER : *Préparer sa classe*

RECRUTEMENT

Parlons concours

Plusieurs concours de recrutements de professeurs des écoles sont en vue.

➤ Le concours ancienne version appelé «2013» sur le site du ministère, ouvert aux titulaires d'un M2 avec admissibilité en septembre et admission en juin 2013 : 8600 places.

➤ Le concours anticipé appelé «2014» sur le site du ministère, ouvert aux étudiants inscrits en M1 ou en M2 avec admissibilité en juin 2013 (après les épreuves d'admission du 2013) et admission en juin 2014 : 9000 places. Les inscriptions auront lieu entre mi-janvier et fin février 2013.

A la rentrée 2013, les étudiants admissibles seront en poste à tiers-temps et rémunérés à mi-temps. A la rentrée 2014, sous réserve d'être admis, ils deviendront PES à temps plein.

➤ Le concours nouvelle version ouvert aux étudiants inscrits en M1 et en M2 en 2013. L'admissibilité et l'admission auraient lieu en juin 2014. Les textes paraîtront au moment de la réforme.

ESPE

*Les Écoles supérieures du
Professorat et de l'Éducation*

Dès la rentrée 2013, les IUFM seront supprimés et remplacés par les ESPE, qui assureront la formation initiale et continue des enseignants. Composantes internes de l'université, elles seront co-accréditées par les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, selon un cahier des charges national. Le mode de fonctionnement et la composition des instances devront être fixés par un arrêté.

CNOUS

*Suppression des bourses « métiers
de l'enseignement »*

Le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) a annoncé la suppression des bourses spécifiques aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. Mises en place en 2010, au moment du recrutement des enseignants au niveau master, elles représentaient un budget de 25 millions euros permettant le versement de 600 à 2500 euros pour les étudiants boursiers concernés.

Le SNUipp-FSU et l'UNEF se sont adressés aux ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour demander le rétablissement de ce dispositif.

REFONDATION DE L'ÉCOLE

*La priorité au primaire
en discussion*

Pour la rentrée 2013, le Ministère de l'Éducation vient de présenter deux textes sur la scolarisation des tout-petits et le « Plus de maîtres que de classes ».

Le « plus de maîtres que de classes », grande revendication du SNUipp-FSU pour travailler autrement, doit permettre des interventions d'un maître supplémentaire dans l'école. Ces postes seront prioritairement implantés en éducation prioritaire ou « dans des écoles relevant de besoins similaires ». Pour le SNUipp-FSU ce dispositif devra prendre de l'ampleur, être abondé en terme de moyens pour concerner l'ensemble des écoles à l'avenir.

La scolarisation des moins de trois ans, qui s'était réduite drastiquement ces dernières années, fait l'objet d'un engagement du ministère. Cela doit être l'occasion de réfléchir aux conditions de l'accueil de ces tout-petits : effectifs réduits, ATSEM, formation à la petite enfance, temps pour l'accueil des familles,...

Si pour le SNUipp-FSU ces deux textes vont dans le bon sens, il continue de faire des propositions concrètes pour une mise en œuvre de qualité !

PRÉ-RECRUTEMENT

Une mesure nécessaire

Le SNUipp-FSU et les autres syndicats enseignants de la FSU ont été auditionnés le 13 novembre dernier, par la commission culturelle du Sénat, au sujet des pré-recrutements. Ils ont rappelé la nécessité d'un plan pluriannuel de recrutement qui donnerait plus de visibilité sur les postes offerts et une meilleure orientation des étudiants.

Les pré-recrutements permettraient de démocratiser l'accès au métier d'enseignants, de garantir un vivier de candidats suffisants aux concours d'enseignants et d'améliorer la formation des enseignants avec un temps de formation plus long et de meilleure qualité. Dans le cadre d'une nouvelle réforme, cette question doit être prise en compte sérieusement.



INÉGALITÉS SOCIALES, INÉGALITÉS SCOLAIRES...

L'école est confrontée aux inégalités sociales. A-t-elle vraiment les moyens de relever le défi de la réussite de tous les élèves ? Et en classe comment ne pas négliger ces inégalités et agir sur celles qui se développent.

L'origine socioprofessionnelle des parents et l'environnement culturel familial sont des facteurs déterminants dans le parcours des enfants. 90 % des enfants de cadre supérieur ont le bac quand seulement 40 % des enfants d'ouvriers l'obtiennent. Mais ce n'est pas inéluctable. Bien sûr, l'école ne peut pas tout seule : il faut une politique globale d'accès aux droits fondamentaux (santé, logement, travail, culture, éducation...) pour combattre le ghettoïsation et l'abandon de certains territoires ruraux, et pour mettre en échec les inégalités sociales, car inégalités sociales et scolaires se concentrent plus fortement sur certains territoires. La société française est particulièrement marquée par le phénomène d'inégalitaire, comme en témoignent des études internationales telles que PISA.

Les tentatives pour corriger et rendre plus juste le système scolaire se sont multipliées à travers l'adaptation scolaire (RASED, SEGPA-EREA) et les zones d'éducation prioritaire. Mais, depuis plus de 30 ans, la politique de compensation, - « donner plus à ceux qui ont le moins » - peine à prouver son efficacité. Pour Patrice Caro (auteur de Atlas des fractures scolaires en France) « l'échec relatif de l'éducation prioritaire est plus social et politique que pédagogique ». La variété des dispositifs mis en place n'a donc pas permis à l'école de se défaire de son rôle de sélection des élites. Parmi les leviers qui permettraient d'amortir le choc il y a bien entendu celui des moyens. Et là, il est certain que la réduction du nombre de postes d'enseignants, ces dernières années,

a constitué un lourd handicap. Mais les moyens ne suffisent sans doute pas pour aider l'école à dépasser les inégalités sociales. Pour François Dubet, le système scolaire lui-même est en cause « *Notre hypothèse est que dans les sociétés dans lesquelles le diplôme détermine les trajectoires sociales, la compétition scolaire est plus forte et creuse les écarts* » explique-t-il.

Des pistes pour repérer et réduire ces inégalités

Non seulement l'école échoue à réduire l'écart entre les élèves des milieux favorisés et les autres mais, d'après les chercheurs, elle contribue même à les accroître faute de lever les malentendus, les implicites, et d'aider l'élève et parfois ses parents à prendre conscience des enjeux. Les travaux du groupe Escol mettent en avant pourquoi apprendre, cela ne va pas toujours de soi (p.5). Pour Elisabeth Bautier qui a beaucoup observé l'utilisation du langage dans les classes, les pré-requis implicites de l'école sont aussi facteurs d'inégalités. Alors, comment éviter que les pratiques de classes ne renforcent les inégalités scolaires tout en gardant les exigences nécessaires à l'apprentissage du langage ? (p.4) Quels liens et quels échanges existent entre la culture familiale et la culture scolaire ?

Pour Viviane Bouysse, créer du lien est une piste pour combler le fossé avec les familles les plus éloignées de la culture scolaire. Ce lien doit être tissé partout et surtout là où les situations sont les plus difficiles. Nicole Geneix met l'accent sur l'envie de réussite commune des enseignants et des parents qui n'est pas toujours perçue. Les enseignants ont à cœur de créer ce lien et l'expérience montre que cela passe aussi par des petits moments de communication (p.4).

L'école a besoin d'être repensée, pour qu'elle fasse enfin réussir tous les élèves. Au delà des moyens nécessaires pour réduire les effectifs, il faut pouvoir diversifier les modalités de prise en charge des élèves mais aussi instaurer un climat serein, de bien-être à l'école pour les élèves, pour leurs parents et enfin pour les enseignants.

A l'heure de la refondation de l'école, il faut être exigeant : revendiquer une école qui soit véritablement celle de la réussite de tous les élèves est plus que jamais d'actualité !



Enseignants / parents : et si on sortait du « je t'aime, moi non plus » ?

L'entrée en maternelle est un moment particulier dans le lien qui s'instaure entre l'école et les parents. C'est un univers nouveau qui s'ouvre à la fois pour le tout-petit et sa famille. L'un devient élève et l'autre découvre le nouveau rôle de « parent d'élève », parfois avec difficultés.

Pour Viviane Bouysse, Inspectrice Générale de l'Education Nationale, « le travail avec les parents est un point crucial. Il s'agit de les accueillir au sens puissant du terme, au sens de l'hospitalité ». Créer une relation étroite avec les familles permettrait de réduire le fossé qui sépare parfois l'école des parents, et par là même les inégalités scolaires. Seulement comment faire quand le dialogue avec certaines familles est restreint ? Quand les enseignants ont le sentiment que quelques parents sont dans la fuite ?

La facilité serait de penser que ces derniers se désintéressent de la scolarité de leur enfant. Or, selon Nicole Geneix, auteur du livre « Et si on aimait enfin l'école ? », « ces discours sur le désintérêt des

parents sont non seulement inexacts, mais témoignent d'un profond mépris pour ces parents qui ont parfois puisé dans leurs maigres ressources pour acheter des habits tout neufs à leur enfant pour la rentrée ». C'est en intégrant cette envie de réussite commune, que parents et enseignants pourront « faire alliance autour de l'enfant », comme le préconisait Maurice Titran, pédopsychiatre.

De nombreux enseignants mettent en place des dispositifs variés pour faire entrer les parents à l'école. L'accueil des familles lors de journées de découverte pour les petits, ou bien l'« école ouverte » à tous les parents, ou encore les ateliers faisant intervenir quelques parents sont des moments privilégiés pour instaurer un dialogue. Cela offre la possibilité



d'échanger sur les activités et de mieux comprendre les apprentissages en maternelle. C'est aussi l'occasion de communiquer sur les réussites des enfants, de donner aux parents un regard sur l'école qui leur permette d'accompagner positivement la scolarité de leur enfant. Ce sont autant de petites actions qui créent du lien durable et établissent un climat de confiance avec les familles, ce qui, au final, a des répercussions positives sur le bien-être des enfants et leur réussite scolaire.

Elisabeth Bautier, Chercheuse en sciences de l'éducation à l'université de Paris 8

3 QUESTIONS À



En quoi le langage peut-il être facteur d'inégalités scolaires ?

Il est inquiétant de constater le niveau exigé en terme langagier par les tâches scolaires, les supports utilisés. L'école, dès la maternelle, sollicite de plus en plus des usages langagiers de haut niveau, qui sont fondés sur la familiarité avec les usages de l'écrit. Il ne s'agit pas de nier l'intérêt de telles exigences de la société actuelle, mais de souligner que l'école est dans l'évidence de leur acquisition par tous et en dehors d'elle, et c'est loin d'être le cas. Dès lors, sans ces apprentissages de nombreux enfants ne peuvent répondre aux sollicitations, ne sont pas en mesure d'acquiescer ce que certaines familles ne construisent pas comme univers langagier familier nécessaire à la scolarité d'aujourd'hui.

Quelles sont les usages du langage indispensables à la construction des savoirs ?

Apprendre à l'école, c'est devoir rompre avec un rapport quotidien et immédiat au monde. Cette rupture suppose des usages spécifiques du langage qui correspondent à des attitudes de distance, de surplomb, d'observation, de questionnement, d'explication... Quand l'école demande à un élève de raconter une histoire, le récit de la succession des événements ne pose pas de problème, mais l'élève ne parvient pas pour autant à se saisir du sens général de l'histoire, de fait, cette activité langagière et cognitive fait fort peu l'objet d'enseignement, elle est pourtant nécessaire pour comprendre tous les textes.

Comment éviter que les pratiques de classes ne renforcent les inégalités scolaires ?

Il est nécessaire d'installer les usages de la langue qui permettent de construire les savoirs. Il s'agit de garder l'exigence de ce temps-là, de cette pratique du langage où la pensée attrape l'expérience et donne prise sur le monde, transforme une expérience en savoir. Il ne faut pas en rabattre sur ces exigences et se contenter d'une prise de parole plus ou moins pertinente. Ces usages de la langue ne sont pas innés et ne font pas partie de toutes les habitudes familiales. Il faut sans doute que les enseignants soient plus habitués à analyser, dans la production des élèves, ce qui relève de la simple réponse et ce qui permet la construction d'une pensée, d'un usage langagier nouveau pour l'enfant et l'élève.

APPRENDRE À APPRENDRE

finalement ça ne va pas de soi

Pourquoi certains élèves, dans nos classes, malgré tous nos efforts, se retrouvent en difficulté ? Certains travaux de recherche, dont ceux du groupe Escol, amènent un éclairage essentiel : les situations pédagogiques proposées dans les classes peuvent induire des malentendus chez les élèves sur ce qui s'y joue. Ainsi l'enfant qui se concentre sur le fait d'être sage et de bien écrire ou colorier, sans se douter qu'on attend de lui une activité intellectuelle, par définition invisible, ne pense tout simplement pas à s'interroger sur la finalité de la tâche à effectuer.

S'attache-t-on suffisamment à lever certains implicites ? L'école suppose que tous les enfants ont compris que derrière toute activité se cache un savoir à découvrir, que l'objectif de la tâche n'est pas seulement de répondre à une question, mais bien de se mettre en activité intellectuelle pour construire un savoir. Or c'est loin d'être une évidence partagée. Les élèves qui se retrouvent en difficulté le sont en grande partie parce qu'ils pensent que ce qui est attendu d'eux est la réponse à la tâche prescrite. Ils font, mais ne construisent pas le savoir en jeu.

Ainsi, par exemple, face à un questionnaire guidant une démarche expérimentale en sciences, les élèves les plus éloignés de la culture scolaire pourront répondre à toutes les questions, sauf à la dernière : « *qu'en conclus-tu ?* ». Ils auront été engagés, tout le long,



dans l'activité, mais n'auront pas vu que cette activité est une mise en scène permettant la confrontation à un savoir.

Il en va de même en lecture : un bon lecteur sait que les questions qui lui sont posées sont un moyen d'accéder à la compréhension du texte, et qu'il est en droit de mobiliser des savoirs autres, des éléments de culture, pour mieux comprendre. Le lecteur en difficulté, lui, se cantonnera dans la réponse aux questions, pourra même répondre très justement avec des prises d'informations ponctuelles, mais passera à côté du sens du texte.

Lever ces implicites, mettre en lumière les malentendus, veiller à ce que chaque élève se rende compte que derrière l'activité, c'est la construction d'un savoir qui est en jeu : la chose n'est pas simple, car, cela implique de regarder la situation d'apprentissage en se décentrant de notre point de vue pétri de culture scolaire. Cela demande une véritable formation à ses questions, qui fait largement défaut. Mais la réussite de tous vaut certainement cet investissement.

TÉMOIGNAGE

Christian Rousseau, directeur de l'école maternelle Jean Moulin à la Chapelle-Saint-Luc.



Dans cette école maternelle de 4 classes située en ZEP, une attention toute particulière est portée à l'accueil des enfants et de leur famille.

« *La posture des enseignants vis à vis de l'enfant et de sa famille est l'élément central de tout ce que nous mettons en place dans l'école.* » Cette bienveillance se décline au quotidien : « *tous les adultes qui croisent un enfant le saluent. Cela paraît anodin mais cette attention crée un climat serein et installe un respect mutuel qu'on retrouve chez les enfants.* »

La disponibilité de l'équipe enseignante vis à vis des parents est toute aussi importante. « *Nous nous efforçons de donner la même légitimité à toutes les demandes quelle qu'elles soient. Mais cela demande du professionnalisme pour décrypter les attentes des parents. On s'appuie beaucoup sur le travail d'équipe pour apporter des réponses aux familles.* »

Des dispositifs se sont progressivement mis en place pour que l'école fasse sens, autant pour les familles que pour les enfants.

« *Les ateliers de jeux de société dans lesquels les enfants expliquent les règles et jouent avec leurs parents sont des moments conviviaux qui permettent aux familles de voir leur enfant évoluer dans le cadre scolaire et aux enfants d'être valorisés sur ce qu'ils ont appris.* » La pédagogie coopérative, leitmotiv de cette école qui fonctionne en classes multi-âge, permet de s'adapter aux besoins de l'élève. « *Nous ajustons les apprentissages en fonction des activités que choisissent les élèves. Cette pédagogie permet aussi de nombreuses interactions entre les élèves. Cela rend le langage naturel et nécessaire. La parole est donc prise comme un outil de travail et non comme un outil pour faire travailler.* »

Le point de vue du SNUipp-FSU



Dans la classe, permettre à tous les élèves d'accéder au savoir passe par des démarches diversifiées qui répondent aux besoins de chacun. Plus de formation, adossée aux recherches pour mettre en œuvre des analyses réflexives sur les pratiques, permettrait de traquer les situations où l'on place l'élève en situation de ne pas « se saisir du savoir ». Plus de travail en équipe, pour croiser les regards et multiplier les possibles, impliquerait de diversifier la palette de son activité professionnelle et de sortir de l'isolement dans la relation à sa classe,...

La réussite de tous les enfants implique le développement d'une relation d'une grande qualité avec les parents, notamment dans les milieux les plus éloignés culturellement de l'école. Nourrie de respect, de confiance, cette relation doit permettre une compréhension des attentes pédagogiques et du travail effectué par les enfants à l'école.

Au delà de la classe, la mixité sociale des écoles permet de lutter contre la ségrégation qui renforce les inégalités sociales et de répondre à l'une des missions de l'école : l'intégration sociale et culturelle.

Changer de département

Il existe, pour les titulaires, une procédure nationale et informatisée de permutations sur la base d'un barème. Les stagiaires ne peuvent en bénéficier.

Cependant, les stagiaires, à titre dérogatoire, peuvent demander à bénéficier d'une autre procédure, dite « inéat / exéat ». Il s'agit d'une demande de sortie du département dans lequel vous avez été recruté-e (un exéat) et d'une demande d'entrée dans le département que vous souhaitez intégrer (un inéat). Elles doivent être adressées au Directeur Académique par la voie hiérarchique. Le changement de département ne peut être effectif que si les deux demandes sont acceptées.

Ces démarches s'effectuent le plus souvent en début d'année civile et sont examinées en fin d'année scolaire par les Commissions administratives paritaires départementales (CAPD), dans lesquelles siègent les délégué-es du SNUipp-FSU.

Pour constituer votre dossier et être informé-e de son suivi, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.

FOIRE AUX QUESTIONS

accueil et les sorties des élèves

Comment se fait la surveillance des élèves ?

Article D. 321-12 du code de l'éducation :

« La surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire doit être continue et leur sécurité doit être constamment assurée en tenant compte de l'état de la distribution des locaux et du matériel scolaires et de la nature des activités proposées. »

L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, est réparti entre les maîtres en conseil des maîtres de l'école.»

Dois-je demander une autorisation pour chaque sortie scolaire ?

Les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

Les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école. Elles sont autorisées par la directrice ou le directeur.

Les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles (musée, théâtre etc...). Elles sont autorisées par la directrice ou le directeur.

Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes de l'école, et de mettre en œuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie. Ces sorties sont autori-

sées par le DA-SEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprenant pas la pause du déjeuner sont obligatoires pour les élèves. Les autres sorties sont facultatives.

Est-ce que je peux aller seul (e) au gymnase ?

A l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale...).

A l'école maternelle, ou dans une classe comportant des élèves de niveau maternel, l'enseignant doit être accompagné d'un adulte.

Récréations

Tous les maîtres, y compris le directeur-trice, même déchargé de classe, doivent assurer la surveillance pendant la récréation. Toutefois, dans les écoles à plusieurs classes, un service par roulement peut être organisé en conseil des maîtres. Le nombre de maîtres présents sur les lieux de récréation doit être suffisant, tant au regard de l'effectif et de l'âge des élèves, qu'en considération des caractéristiques de l'aire de jeux. On doit pouvoir intervenir immédiatement en cas de besoin.

QUELQUES PUBLICATIONS DU SNUIPP-FSU



Redonnons des couleurs à la maternelle



Face à l'échec scolaire, notre système éducatif n'a jamais eu autant besoin de maternelle. Et paradoxe intolérable, elle n'a jamais autant été fragilisée ! Il est urgent de changer la donne : l'école maternelle doit retrouver de la sérénité, s'appuyer sur les réussites actuelles, l'engagement des enseignants et les travaux de la recherche.

Guide pratique : sorties scolaires, sécurité, responsabilité, protection de l'enfance



Un guide où vous trouverez toutes les références des textes en vigueur concernant la responsabilité des enseignants et la sécurité des élèves. Quelques questions/réponses vous donneront un éclairage sur des situations concrètes dans la vie ordinaire d'une école.

Bernard Rey, titulaire de la chaire internationale en éducation à l'université libre de Bruxelles. Auteur de « Faire la classe à l'école élémentaire » ESF,2010.



Préparer sa classe.

En quoi consiste le travail de préparation de classe et à quoi sert-il ?

La préparation de classe doit s'envisager à plusieurs échelons. Il y a d'abord la programmation annuelle pour chaque discipline d'apprentissage. C'est un travail important qui commence avant le début de l'année scolaire. Il y a ensuite une préparation moyenne pour le mois, la semaine qui vient ou pour une unité d'apprentissage et enfin une préparation journalière qui envisage la préparation d'une séquence précise. L'enseignant ne peut pas réfléchir à ce qu'il va faire dans le quart d'heure qui suit et en même temps conduire sa classe, gérer le temps, faire attention aux difficultés éventuelles...

Quels sont les éléments essentiels à intégrer dans la préparation de classe ?

Il faut déjà que l'enseignant se mette au clair avec le savoir. Généralement, cela passe par la consultation de manuels, de préférence plusieurs manuels. Deuxième élément indispensable : anticiper sur ce que pensent les élèves. Ceux-ci ont sur la plupart des sujets abordés des représentations préalables, souvent fausses, qui font obstacle à la construction des savoirs. Dans la préparation, il faut prévoir une situation qui révèle aux élèves, de façon aussi spectaculaire que possible, qu'un certain nombre de leurs idées préalables sont fausses. Mettre en place ce

type de situation-problème est parfois très difficile dans certains domaines mais, à minima, l'enseignant doit préparer ce que j'appellerais un moment de « mise en étonnement » pour que les élèves mesurent l'écart entre les savoirs et la pensée courante. C'est ce côté surprenant qui fait la saveur du savoir * » et qui suscite l'intérêt et la motivation des élèves. Troisième élément fondamental : réfléchir au sens de l'activité pour les élèves. De nombreux élèves sont en échec à l'école à cause d'un malentendu sur les contenus d'apprentissage. L'enseignant doit prévoir des moments où il sollicitera les élèves pour les interroger sur la nature de la tâche qu'ils effectuent. C'est notre humanité et notre histoire.

Comment former des enseignants à préparer leur classe ?

Il serait indispensable que dans leur formation, les stagiaires soient accompagnés dans leur préparation de classe. Difficile de trouver le temps pour cet accompagnement au regard de la disponibilité des formateurs. L'écroulement de la formation initiale ne rend pas optimiste mais les choses peuvent et doivent changer. L'ampleur que prennent les démarches d'évaluation ne doit pas occulter la façon dont les enseignants doivent s'y prendre pour construire les apprentissages de leur élèves.

QUESTION MÉTIER

DANS LE VIF DU MÉTIER

Sûr de vouloir faire de l'enseignement son métier, après une formation en STAPS jusqu'en M1 Yan, s'est inscrit en M2 à l'IUFM de Bordeaux.



Aujourd'hui PES en Gironde, il a pu bénéficier de stages de pratique accompagnée. « Ces stages sont vraiment importants car ils permettent d'avoir un retour direct sur notre pratique d'enseignant, que ce soit sur le plan des préparations, du contact avec les élèves, ou des gestes professionnels... ».

Yan apprécie d'être en contact avec les élèves beaucoup plus fréquemment que l'année précédente. Il apprécie le contact avec les équipes enseignantes, particulièrement avec les PEMF, et la possibilité de découvrir des niveaux de classes qu'il n'avait pas encore pu voir fonctionner jusque là.

Par contre, il éprouve de la frustration à devoir quitter une classe au bout de deux ou trois semaines, « au moment où on commence vraiment à s'y sentir plus à l'aise ».

Après les congés d'automne, deux stages en responsabilité sont au programme : il lui tarde de rentrer dans le vif du sujet, de se confronter seul à des situations de classe. Cette année est l'occasion de commencer à construire les compétences qui le rendront efficace dans ce métier. « Les choses ne se font pas du jour au lendemain et tous les conseils sont bons à prendre. »

Pour Yan, ces deux premiers mois confortent ses choix. « Il ne me reste plus qu'à tenter de m'adapter au mieux à toutes les situations que l'ont me proposera cette année, afin d'emmagasiner un maximum d'expériences pour la suite ! »



Permutations nouvelles dispositions

Rubrique *La carrière / Mutations-CAPN*

Bibliographies par thèmes

Rubrique *L'enfant/ Littérature de jeunesse*

Rythmes scolaires : Attention à la grande déception

Rubrique *L'école / Le système éducatif*



Recrutement des PE : un peu de visibilité sur les concours 2013 et 2014

Rubrique *Archives faits de la semaine*

Serge Boimare : Faut-il faire une révolution pédagogique pour réduire l'échec scolaire ?

Rubrique *Archives vidéo*

Les comptines

Rubrique *Les apprentissages par domaines d'enseignement, Langage oral*

REFONDATION DE L'ÉCOLE : de la concertation aux actes

Priorité au primaire ? Un beau défi pour lequel le SNUipp-FSU fait part de ses propositions. Certaines de nos revendications sont aujourd'hui au cœur du débat public et commencent même à se concrétiser.

La phase de concertation, de juillet à septembre, a permis aux organisations syndicales, associations représentatives de parents, mouvements pédagogiques, collectivités locales... de s'exprimer sur les principaux thèmes de la transformation de l'école. Début octobre, le ministre de l'éducation Vincent Peillon, a ouvert la phase de négociations en présentant les grandes lignes retenues pour la future loi d'orientation et de programmation. Le projet de loi sera présenté à l'assemblée nationale en janvier-février, après être passé entre les mains des instances institutionnelles ministérielles ou interministérielles. Certaines grandes lignes sont désormais tracées.

La priorité au primaire a été réaffirmée et devra se concrétiser par une redéfinition de l'école maternelle pour qu'elle retrouve sa spécificité et une réflexion sur « plus de maîtres que de

classes » qui serait mis en œuvre dans un premier temps dans l'éducation prioritaire. La transformation de la formation des enseignants, « vrai enjeu de la réforme » devra être opérationnelle avec la création des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE), une réforme des concours et de la formation.

Dans le même temps est discutée, une réforme des rythmes scolaires qui doit aboutir à une réorganisation de la journée de classe et de la semaine, en prenant en compte les temps scolaires et péri-scolaires. Les contenus d'enseignement seront redéfinis par un conseil supérieur des programmes, la réorganisation des cycles prévoit le retour de la grande section dans le premier cycle de maternelle et la mise en place d'un cycle CMI-CM2-6ème, dans l'optique de mieux articuler élémentaire et collège.



En ce début d'année, le SNUipp-FSU a donné la parole aux enseignants sur ces thèmes, en lançant une grande campagne de consultation de la profession. Son enquête a obtenu 24 000 réponses. Il en ressort que les enseignants sont favorables à une réforme, mais pas sous n'importe quelles conditions. Pour eux, elle devra se faire dans l'intérêt partagé des élèves et des enseignants. Des enseignants dont la voix doit être entendue.

AGENTS DES SERVICES PUBLICS / PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

Votre vocation est d'enseigner,

la nôtre est de vous assurer.

GMF

OFFRE SPÉCIALE
PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

- 10 %*
sur votre assurance
AUTO



POUR LES MOINS DE 30 ANS

100 €
OFFERTS**
sur vos assurances
AUTO et SANTÉ

Pour découvrir les avantages qui vous sont réservés :

- Appelez le **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
- Connectez-vous sur www.gmf.fr/education-nationale

* Offre réservée aux personnels de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat auto, valable jusqu'au 31/12/2012. ** Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat auto et/ou santé, non cumulable avec le tarif avant l'âge 30, valable jusqu'au 31/12/2012.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances. R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde, GMF Vie, Assistance Protection Juridique et Fidélia Assistance. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Chartres 323 562 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28932 Chartres Cedex 9 - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Les contrats complémentaires santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S. auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.



Assurément Humain